

Maison européenne des sciences de l'homme et de la société



CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS DE LA MESHS SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE PROJETS

RECHERCHE COLLABORATIVE

## **PSYGNAL**

Surveiller la folie : une enquête sur le signalement pour troubles mentaux

Acronyme du projet	PSYGNAL	
Titre du projet	Surveiller la folie : une enquête sur le signalement pour	
Programme ou axe de rattachement de la MESHS  (merci de cocher la(les) case(s) correspondante(s))	<ul> <li>troubles mentaux</li> <li>XAnticipations</li> <li>Vulnérabilités</li> <li>X DATAnum et Humanités Numériques</li> <li>□ Projet blanc (hors thématique)</li> </ul>	
Montant total du projet	7 906, 20 €	
Aide demandée à la MESHS	<b>7 306, 20 €</b> 8 000 € maximum	Durée du projet (18 mois maximum) : 18 mois
Responsable scientifique (porteur unique)	Nom : Derrien Prénom : Marie Adresse électronique : marie.derrien@univ-lille.fr Téléphone : 06 24 86 15 07 Emploi actuel : Maîtresse de conférences Discipline : Histoire Laboratoire de rattachement : IRHiS Établissement : Université de Lille	
Partenaire non –académique	Raison sociale: Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts de France Statut juridique: Groupement d'intérêt public N° SIRET: 502 830 144 00023 Adresse: 211 rue du Gal Leclerc, 59350 Saint-André-lez-Lille Nom du correspondant pour le projet: Docteur Maxime Bubrovszky Fonction dans l'organisation: Directeur Téléphone: 03 20 44 04 10 Adresse électronique: direction@f2rsmpsy.fr Nombre de salariés: 26 Nom et fonction du·de la dirigeant·e/Président·e Docteur Maxime Bubrovszky, psychiatre Secteur d'activité de l'organisation: Recherche en santé mentale et psychiatrie	
Type de dépôt ultérieur visé (ANR, Europe ERC, etc.)	ANR PRC/PRCE	

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DES PARTENAIRES (académiques, socio-économiques, nationaux et internationaux)

Laboratoire + institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Emploi actuel	Discipline	C/P*
IRHiS – Université de Lille	Derrien	Marie	marie.derrien@univ-lille.fr	MCF	Histoire	С
PSITEC – Université de Lille	Brunel	Maïté	maite.brunel@univ-lille.fr	MCF	Psychologie	С
CIEQ – Université Trois-Rivières au Québec	Campion	Jonas	jonas.campion@uqtr.ca	MCF	Histoire	С
TEMOS – Université du Maine	Cohen	Muriel	murielcohen_c@hotmail.com	MCF	Histoire	С
Centre d'histoire économique et sociale François Simiand – INED	Kesztenbaum	Lionel	lionel.kesztenbaum@ined.fr	DR	Sociologie- démographie	С
Centre for Contemporary and Digital History – Université du Luxembourg	Majerus	Benoît	benoit.majerus@univ.lu	PR	Histoire	С
IACCHOS – Université catholique de Louvain	Printz	Antoine	antoine.printz@uclouvain.be	Postdoctorant	Sociologie	С
SAGE – Université de Strasbourg	Scarfone	Marianna	mscarfone@univ-strasbourg.fr	MCF	Histoire	С
LARHRA – Univ. Lyon 2	Rossigneux-Méheust	Mathilde	mathilde.rossigneux-meheust@univ-lyon2.fr	MCF	Histoire	С
CHSSC – Université d'Amiens	Vidal-Naquet	Clémentine	clementine.vidalnaquet@gmail.com	MCF	Histoire	С
CHS – Université Paris 1	Zappi	Lola	lola.zappi@univ-paris1.fr	MCF	Histoire	С
Partenaire(s) non académique(s) (entreprise, association)	Nom	Prénom	Adresse électronique	Emploi actuel	Domaine d'activité	C/P*
EPSM Lille-métropole	Derdar	Stéphanie	stephanie.derdar@ghtpsy-npdc.fr	Archiviste à l'EPSM	Archives	С
CHRU de Lille	Fovet	Thomas	thomas.fovet@chu-lille.fr	Psychiatre	Psychiatrie	С
Archives de la Préfecture de la police, Paris	Lombard	Cécile	cecile.lombard@interieur.gouv.fr	Chef des archives et du pôle collecte et contrôle	Archives	С

Archives départementales du Nord	Passot	Hervé	herve.passot@lenord.fr	Archiviste aux AD du Nord	Archives	С
Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France	Bubrovszky	Thomas	maxime.bubrovszky@f2rsmpsy.fr	Directeur, psychiatre	Psychiatrie, recherche en santé mentale	
Agence régionale de santé	Deschamps	Rosanna	rosanna.deschamps@ars.sante.fr	Référente soins sans consentement	Santé	Р

<sup>\*</sup> Merci de préciser dans la mesure du possible, la liste des participants confirmés (C) et pressentis (P).

Les informations relatives à votre projet et à votre équipe recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la MESHS à des fins de gestion administrative des projets de recherche, de leur suivi statistique et d'inventaire des compétences des chercheurs. Le destinataire des données est la MESHS. Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à données-privees@meshs.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL (http://www.cnil.fr).

## PRÉSENTATION DU PROJET ÉMERGENT ET DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS ENVISAGÉES

#### 1) Résumés en français et en anglais

Ce projet de recherche pluridisciplinaire porte sur le signalement pour troubles mentaux en France dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'étude de cette procédure très méconnue permet de questionner la manière dont est construite l'association entre des comportements, des maladies mentales et la notion de dangerosité. Les documents produits dans le cadre du signalement donnent en effet accès à un ensemble de postures profanes et professionnelles : l'administration préfectorale et municipale, la psychiatrie, la police, des citoyens interagissent pour évaluer où se situent les frontières entre la folie et le danger mais aussi ce qu'il convient de faire pour les anticiper. En exploitant les archives du signalement dans la Seine et dans le Nord, PSYGNAL vise trois objectifs. Il s'agit d'établir des connaissances nouvelles sur les modalités de traitement des signalements ainsi que la place qui leur est faite dans les politiques de prévention des maladies mentales et du maintien de l'ordre. Le but est également de mettre en évidence le travail de la police dans la gestion quotidienne de la folie et la définition de cette catégorie de déviance aux contours flous. Enfin, le projet propose d'enrichir la compréhension de l'expérience sociale de la maladie mentale en se plaçant hors des murs des institutions, en amont d'une éventuelle hospitalisation.

This multidisciplinary research project focuses on the practice of reporting for mental disorders in the late twentieth-century France. The study of this little-known procedure shows how different kind of actors construct the association between behaviors, mental illness and danger. The prefectural and municipal administration, the psychiatrists, the police, and the citizens interacted through this process to set the boundaries between madness and danger and determine preventive measures. By exploiting the archives of reporting in the Seine and in the North, PSYGNAL has three objectives. It aims to establish new knowledge on the ways in which reports are processed and the place they occupy in policies for the prevention of mental illness and the maintenance of order. It highlights the work of the police in the daily management of madness and the definition of this category of deviance with fuzzy contours. Finally, the project proposes to enrich the understanding of the social experience of mental illness outside the walls of psychiatric institutions, prior to a potential hospitalization.

#### 2) Origine et contexte du projet

Ce projet de recherche propose de mettre en perspective les débats contemporains soulevés par la surveillance des individus en raison de leurs troubles psychiatriques. Depuis le 28 avril 2022, un décret permet en effet aux préfets de croiser les données du fichier relatif aux hospitalisations sans consentement en psychiatrie et celles du « fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste ». La décision d'autoriser l'interconnexion de ces fichiers repose sur l'idée, vivement contestée, qu'il existerait des liens entre maladie mentale et dangerosité. Or cette idée est loin d'être nouvelle : pour preuve, il existe en France depuis au moins la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des procédures destinées à placer sous surveillance administrative, policière et médicale des personnes jugées susceptibles de représenter un danger pour l'ordre public et/ou la sécurité des personnes du fait de leur état mental.

Ces dispositifs et ces procédures sont à l'heure actuelle très méconnus. **PSYGNAL** entend combler cette lacune en enquêtant sur le signalement dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à partir des archives conservées à Paris et dans le Nord. À Paris, les signalements pour troubles mentaux sont gérés par la Préfecture de police au sein d'un service dédié, dont l'existence est attestée dans les organigrammes depuis 1852 et qui porte aujourd'hui le nom de Bureau des actions de santé mentale (BASM). Chaque cas fait l'objet d'un dossier nominatif. On trouve dans ces dossiers les courriers rédigés par des familles, des voisins, des médecins, des travailleurs sociaux ou encore des commissaires de police qui signalent un individu en mettant en cause sa santé mentale. À cette première pièce, s'ajoutent selon les cas un compte rendu d'enquête du commissariat de quartier, parfois complété par les Renseignements généraux, le rapport d'expertise d'un psychiatre, celui rédigé par une assistante sociale après un entretien avec la personne signalée et ses proches. Enfin, chaque dossier comporte des documents relatifs à la décision prise par le bureau à l'appui de tous les renseignements recueillis. En cas de danger avéré, il est décidé de provoquer une hospitalisation. À l'inverse,

si aucune intervention n'est jugée nécessaire, l'affaire est classée. Enfin, si rien ne justifie d'imposer des soins à l'hôpital mais que la situation est malgré tout considérée comme préoccupante, le bureau prescrit la mise en place d'une surveillance policière, d'un suivi par un médecin et/ou un service social.

Ailleurs en France, la procédure de signalement est bien moins formalisée. Ce sont les maires et les préfets qui peuvent être saisis. Aujourd'hui, ils peuvent transmettent les signalements qu'ils reçoivent à l'Agence régionale de santé (ARS). En amont, les commissariats de police sont également amenés à traiter les signalements : ils peuvent les faire suivre au préfet lorsqu'une hospitalisation est jugée nécessaire, ou en rester au stade de la main courante. Les recherches débutées il y a 5 mois mettent donc en évidence la spécificité de la situation parisienne mais elles demandent à être poursuivies afin de mieux comprendre comment le signalement est traité en dehors de la capitale et notamment avant que les ARS soient créées. Pour ce faire, le Nord constitue un terrain d'enquête privilégié en raison des contacts déjà établis aux archives départementales et municipales, au sein de l'EPSM Lille-Métropole, avec la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France (F2RSM Psy), avec des psychiatres de la région qui ont manifesté un réel intérêt pour le projet, ainsi qu'à l'ARS.

## 2) Objectifs et rattachements aux programmes scientifiques

Le projet vise à établir des connaissances nouvelles sur :

- a) La procédure de signalement pour troubles mentaux et son traitement administratif à Paris et dans le Nord. Il s'agira de mettre en comparaison les deux terrains retenus pour le projet pour déterminer dans quels cadres s'exerce et est traité le signalement. À Paris, le but sera de comprendre comment cette activité s'est institutionnalisée à la Préfecture de police, quelles missions ont été attribuées au bureau en charge du traitement de cette procédure et comment celle-ci s'est inscrite dans le droit. Dans le Nord, on s'intéressera au travail des maires et du préfet : chargés, depuis la loi du 30 juin 1838 et jusqu'à aujourd'hui, d'arrêter « à l'égard des personnes dont le comportement révèle des troubles mentaux manifestes, toutes les mesures provisoires nécessaires » (article L. 3213-2 du Code de la Santé Publique), comment procèdent-ils lorsqu'ils sont saisis et par qui peuvent-ils l'être ? Quelles décisions peuvent-ils prendre dans les cas où, sans qu'un placement d'office (ou, aujourd'hui, une hospitalisation sans consentement) ne s'impose, la situation dont ils sont informés paraît nécessiter d'autres formes d'intervention ou un suivi ? À qui transmettaient-ils ces signalements avant la création des Agences régionales de santé ? De manière générale, à Paris et dans le Nord, comment l'administration procède-t-elle pour évaluer, anticiper, prévenir le danger que l'état psychique d'un individu peut représenter pour lui-même ou pour les autres ? Sur quelles expertises s'appuie-t-elle et comment compose-t-elle avec celles-ci ?
- b) Le travail de la police dans la gestion quotidienne de la folie. Comment cette catégorie de déviance aux contours flous est-elle appréhendée par les policiers sur le terrain? Comment, de l'agent municipal au commissaire, les forces de l'ordre traduisent-elles administrativement et pénalement les désordres mentaux? Quelles prérogatives détiennent-elles dans l'accompagnement et la surveillance des personnes signalées? Le but sera d'interroger les différentes dimensions du travail policier, parfois perçu comme fournisseur de premiers soins psychiatriques, ainsi que son articulation avec celui des médecins. On cherchera à déterminer quels savoirs, pratiques et normes façonnent les modes d'action de la police face à la folie et comment ceux-ci ont pu évoluer : quel a été l'impact des transformations de la profession dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier sa judiciarisation? Comment les contextes, notamment celui des « évènements » de mai-juin 1968, année choisie comme « laboratoire » pour l'enquête, modifient-ils la gestion policière de la folie, en termes de populations cibles comme de méthodes de traitement?
- c) L'expérience sociale de la maladie mentale. Le signalement permet de saisir le basculement dans la maladie, tel qu'il est perçu par la famille, les collègues de travail, le voisinage mais aussi par celui ou celle qui le vit. Ses archives constituent donc porte d'entrée inédite pour étudier les symptômes sociaux de la folie et leur conversion en stigmates, les capacités d'accommodement avec la maladie et le franchissement de seuils de tolérance, ou encore les perceptions profanes de la dangerosité. On se demandera notamment quelle est l'influence, dans les usages et les effets du signalement, de la classe, du genre, de l'âge, de la race, ou encore du lieu de vie (tant du côté des « signalés » que des « signalants ») mais aussi du contexte économique, social et politique. En effet, à la

manière des lettres de cachet étudiées par Arlette Farge et Michel Foucault, les archives du signalement racontent dans le détail des « vies fragiles » ainsi que leur mise à l'épreuve par la « grande » histoire. Les trajectoires des « signalés » témoignent des relations de solidarité et de dépendance qui se nouent et se rompent au quotidien entre les individus.

Les objectifs du projet s'inscrivent pleinement dans le programme scientifique de la MESHS, en particulier dans les axes « Anticipations » et « Vulnérabilités ». Le signalement donne bien lieu à un « activité qui cherche à saisir par avance, c'est-à-dire qui cherche à prévoir, imaginer, se représenter ce qui va arriver » (cf. la présentation du programme de l'axe sur le site de la MESHS). Les effets de cette activité sur la trajectoire des signalés est au cœur de l'enquête. Celle-ci s'intéresse aussi à la manière dont, dans le cas du signalement pour troubles mentaux, différents acteurs se confrontent à l'impossibilité de tout anticiper, aux limites et voire aux risques de la prédiction. Par ailleurs, le signalement consiste à porter à la connaissance des autorités des situations de vulnérabilités (touchant la personne signalée et ceux qui la signalent). Le projet vise donc à comprendre comment, selon les contextes historiques, sociaux, économiques et politiques, ces vulnérabilités sont ressenties, exprimées, évaluées et traitées par les différents acteurs en présence.

## 3) État de l'art et originalité du projet

Il n'existe à l'heure actuelle aucune étude sur le signalement pour troubles mentaux en France. En Europe, les travaux sur le sujet sont extrêmement rares. Antoine Printz, post-doctorant en sociologie à Louvain, membre de l'équipe de PSYGNAL, est un des rares chercheurs à s'y être déjà intéressé, dans le cas de la Belgique. PSYGNAL explore donc une thématique nouvelle et s'inscrit pour cela à l'intersection de plusieurs champs de recherche qu'il vise à enrichir et renouveler. Le sujet relève tout d'abord de l'histoire, la sociologie et le droit de la psychiatrie et des maladies mentales. Le projet a cependant pour spécificité de déplacer le regard habituellement focalisé sur le temps de l'hospitalisation : la recherche interroge les frontières de la maladie, en se plaçant en amont et en aval d'une éventuelle hospitalisation et en prenant en considération les trajectoires d'individus jamais « internés ». Il vise donc à sortir de l'institution psychiatrique pour écrire une histoire de l'ordinaire de la maladie mentale, venant combler une importante lacune.

PSYGNAL participe en outre au « désenclavement » de l'étude de la psychiatrie et des maladies mentales en les croisant avec celle de la police. En France, si les historiens ont abordé le rôle de la police dans la procédure d'internement, son travail quotidien de gestion de la folie à l'époque contemporaine constitue un angle mort de la recherche, du côté des travaux sur la psychiatrie comme de la police. En sociologie et en psychologie, la police a fait l'objet de de recherches stimulantes pour PSYGNAL mais son rapport à la folie n'a pas été questionné dans le cadre français. Nos échanges avec plusieurs psychiatres ont pourtant permis de mesurer à quel point la question des relations avec la police soulève, hier comme aujourd'hui, de nombreux enjeux.

## 4) Méthodologie, pilotage et calendrier de travail

Le financement sollicité auprès de la MESHS doit permettre de lancer l'enquête par un travail en archives et la constitution de bases de données sur 2 terrains. Dans le Nord, il s'agira d'identifier les traces laissées par le signalement pour troubles mentaux dans trois types de fonds :

- les archives de la préfecture et des mairies, soit les séries K, L, M, O, X et W. On s'intéressera plus particulièrement aux archives de l'Agence régionale de santé (dont une partie est encore conservée sur site).
- les archives médicales, en particulier les fonds de l'EPSM Lille-métropole dont une partie a été versée aux archives départementales, et une autre est encore conservée sur site
- les archives de la police, notamment les fonds des commissariats et de la police judiciaire. Le dépouillement des procès-verbaux des commissariats de Roubaix et Croix (dont les versements aux Archives départementales sont les plus complets) sera réalisé.

Des recherches prometteuses ont déjà débuté dans ces différents fonds, en collaboration avec M. Hervé Passot, archiviste aux Archives départementales du Nord. Au sein de l'EPSM Lille-Métropole, le travail déjà engagé avec le Département d'informations médicales (DIM), en particulier avec Mme Stéphanie Derdar, a permis d'établir les liens nécessaires à la conduite du travail en archives. Enfin, grâce au docteur Thomas Fovet, membre de l'équipe de PSYGNAL, le contact a été établi avec Mme Rosanna Deschamps qui nous a indiqué que l'ARS conserve des archives de signalements.

À Paris, le travail de recueil et d'analyse de données portera sur les dossiers nominatifs de la Préfecture de police. La porteuse du projet ainsi M. Rossigneux-Méheust ont déjà été autorisées à les consulter. Une collaboration étroite a été engagée depuis plusieurs mois avec Cécile Lombard (Chef des Archives et du pôle collecte et contrôle) dans le cadre de la préparation du versement du fonds et de la rédaction de l'inventaire : les demandes de dérogation, qui seront déposées si le projet est retenu, seront accueillies favorablement, d'autant que le soutien de la MESHS apportera une caution supplémentaire, attestant du caractère scientifique du projet et de son intérêt pour la recherche. L'objectif sera double :

- Mener avec l'équipe une réflexion sur les conditions de réalisation, à partir de ces archives, de bases de données pseudonymisées. Il s'agira de préciser la méthodologie de travail en définissant collectivement le masque de saisie et en tenant compte des enjeux éthiques liés à la protection des données personnelles. À ce titre, l'appui du service des Humanités numériques de la MESHS sera un atout précieux. L'expertise de Lionel Kesztenbaum, directeur de recherche à l'INED, sera également mise à profit, ainsi que celle de la Fédération de recherche en psychiatrie et en santé mentale (voir la rubrique « Description du partenariat »). Des contacts avec le DPO de l'Université de Lille ont par ailleurs d'ores et déjà été établis.
- Initier la réalisation d'une base de données sur l'année 1968, année phare des Trente Glorieuses, dont l'étude servira de test pour la poursuite du projet (dans le cadre d'un financement ANR par exemple). Sur les 728 dossiers inventoriés, un échantillon de 364 dossiers fera l'objet d'une saisie, soit un sur deux. L'utilisation de logiciels libres sera privilégiée pour le traitement des données.

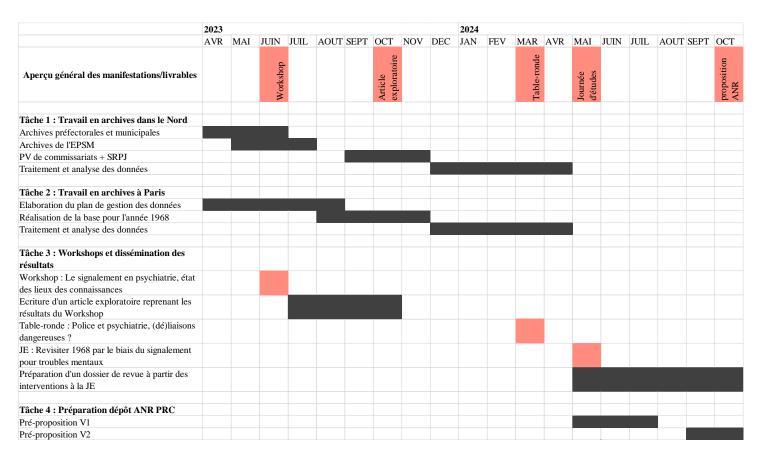
Le calendrier comprend 4 tâches réparties sur les 18 mois du projet : le travail sur les archives dans le Nord, ainsi qu'à Paris, l'organisation de manifestations scientifiques et la dissémination des résultats (voir cidessous la rubrique « Résultats et impacts »), la préparation du dépôt d'une pré-proposition ANR PRC. Un diagramme de Gantt, détaillant chaque étape, est présenté en page 5.

L'équipe est pluridisciplinaire et internationale. Marie Derrien est, depuis septembre 2017, MCF à l'Université de Lille, membre de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion dont elle est directrice-adjointe depuis 2020. Elle a été partie prenante de la réflexion préalable au versement des dossiers de signalement aux archives de la Préfecture de police et a obtenu les autorisations de consultation de ces sources. L'équipe comprend 10 membres dont les domaines de spécialité sont en lien direct avec les thématiques et les objectifs du projet :

- 7 MCF et PR en histoire dont 2 spécialistes de l'histoire de la psychiatrie (M. Scarfone, B. Majerus), 2 de l'histoire de la police (J. Campion, B. Majerus), 2 de l'histoire des migrations (M. Scarfone, M. Cohen), 1 de l'histoire de la vieillesse (M. Rossigneux-Méheust), 1 de l'histoire de la famille et du couple (C. Vidal-Naquet), 1 de l'histoire du travail social (L. Zappi).
- 1 MCF en psychologie, spécialiste des relations entre police et justice (M. Brunel)
- 1 directeur de recherche à l'INED en sociologie-démographie (L. Ketzenbaum)
- 1 post-doctorant en sociologie, auteur d'un article sur le signalement en Belgique (A. Printz)

À travers ces chercheurs, le projet implique 11 laboratoires en France (dont 3 dans la région Hauts-de-France), mais aussi en Belgique, au Luxembourg et au Canada. La participation de J. Campion, depuis le Canada, au workshop et à la journée d'études se fera en visioconférence.

Le projet implique par ailleurs **2 psychiatres** (T. Fovet, M. Bubrovsky) et **3 archivistes** (S. Derdar, C. Lombard, H. Passot). Des précisions sont données à ce sujet dans la rubrique dédiée à la description des partenariats.



#### 5) Résultats et impacts

Trois manifestations scientifiques sont prévues au calendrier :

- Un atelier de lancement du projet visant à faire l'état des lieux des connaissances sur le signalement, en particulier en psychiatrie, réunira l'équipe au mois de juin 2023. Un article exploratoire sera rédigé à partir des constats et conclusions préliminaires établis lors de cet atelier.
- Une table-ronde sera organisée en mars 2024 en partenariat avec la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France sur le thème « Psychiatrie et police : (dé)liaisons dangereuses ». La manifestation sera largement ouverte aux professionnels de la santé mentale et visera à nouer le dialogue sur un sujet rarement abordé. Les interventions viseront à articuler mise en perspective historique (en exploitant le résultat des recherches menées dans les archives dans le Nord), restitutions d'expériences contemporaines et réflexions analytiques.
- Enfin, le projet donnera lieu, en mai 2024, à une journée d'études consacrée aux pratiques et aux usages du signalement en 1968, l'objectif étant de présenter les premiers résultats de l'exploitation de la base de données, d'approfondir les connaissances sur la procédure à partir d'études de cas ciblées et de montrer comment les archives psychiatriques permettent de revisiter des questions classiques d'histoire sociale, culturelle et politique. Une restitution de la journée, sous forme de dossier de revue, est prévue.

Le projet *Émergent* doit ainsi permettre d'établir un cadre scientifique, une dynamique d'équipe et un socle de connaissances solide qui permettront de poursuivre l'enquête en sollicitant d'autres financements, en particulier l'ANR PRC/PRCE.

#### 6) Description du partenariat

Pour mener à bien ce projet, un partenariat a été établi avec la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France. La F2RSM Psy existe depuis 2007. Elle réunit 46 établissements de santé ayant une activité en psychiatrie. Son objectif est de promouvoir la recherche en psychiatrie et en santé mentale dans la région. En 2019, Marie Derrien a déjà eu l'occasion de travailler avec la F2RSM Psy dans le cadre d'un groupe de recherche sur l'histoire de la psychiatrie dont le pilotage était

assuré par Mme Dominique Verhoest. Une réunion de travail organisée avec le directeur actuel de la F2RSM Psy, le docteur Maxime Bubrovsky, a permis de **jeter les bases d'une collaboration qui prendra plusieurs formes**: l'apport et l'échange de connaissances théoriques et pratiques, l'accompagnement dans la réflexion sur le plan de gestion des données et la réalisation d'une base grâce à la consultation d'aide méthodologique proposée par la Fédération, l'organisation conjointe de manifestations à destination des soignants en psychiatrie (en particulier une table-ronde sur les relations entre police et psychiatrie). Le but du partenariat est de décloisonner la recherche en nouant le dialogue entre chercheurs en SHS, chercheurs en santé mentale et soignants. Il est ainsi mis à l'étude l'idée d'organiser des soirées sur le modèle de celles que la F2RSM Psy propose déjà en « Philosophie et éthique de la psychiatrie ». Par ailleurs, l'ensemble des manifestations organisées dans le cadre du projet seront ouvertes aux membres de la F2RSM Psy.

Le projet repose par ailleurs sur la collaboration avec les Archives de la Préfecture de police à Paris (C. Lombard), les archives départementales du Nord (H. Passot), le Département d'informations médicales de l'EPSM Lille-métropole (S. Derdar) et l'ARS (R. Deschamps).

## IX. Modalités de soumission

Outre l'annexe financière qui pourra être transmise à part, ce dossier complet doit être transmis en version électronique **et en un seul fichier** - comprenant les signatures du responsable du projet et du directeur du laboratoire porteur, ce dernier devant être affilié à la MESHS - à l'adresse électronique suivante : **degesci@meshs.fr** 

À Villeneuve d'Ascq, le 15 février 2023

Signature de la responsable scientifique

**Marie DERRIEN** 

Signature du directeur du laboratoire de rattachement du responsable scientifique

**Charles MÉRIAUX** 





Nom du projet : La folie sous surveillance. Une enquête sur le signalement pour troubles mentaux

Acronyme: PSYGNAL

Responsable Scientifique : Marie DERRIEN

	JUSTIFICATION DES MOYENS DEMANDES			
	Votre projet : Dépenses imputées à la MES	HS		
			2023	2024
Action (organisation de journée d'étude, séminaire, colloque, analyse documentaire, enquête de terrain, constitution de base de données, travail en archives, etc)	Description des besoins	Nature de la Dépense (missions, prestations, restauration, documentation, Logiciel < 1000€ HT, vacations)	montant TTC	montant TTC
Travail aux Archives départementales du Nord : dépouillement rapports SRPJ et procès-verbaux des commissariats	Le travail de dépouillement sera réalisé par la coordinatrice du projet, en collaboration avec un vacataire (diplôme doctorat, taux 5, 40h).	Vacations	865,60€	
		Total action	865,60 €	- €
Travail aux archives de la Préfecture de police de Paris	Le travail de dépouillement sera réalisé par plusieurs membres de l'équipe. Tous résident à Paris sauf la coordinatrice dont il s'agit de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement.		1 500,00 €	250,00€
	14 A/R Lille-Paris x 125 € (soit 4 entre avril et juillet pour l'élaboration du PGD, 7 entre septembre et novembre pour la réalisation de la base, 3 entre décembre et février si l'analyse nécessite des vérifications en archives)	Mission - frais de déplacement		
	10 nuits d'hôtel à Paris X 125 €		1 250,00€	
	Le traitement statistique et cartographique des données sera réalisé en collaboration avec un vacataire (diplôme doctorat, taux 5, 40h)	Vacations	865,60 €	
		Total action	3 615,60 €	250,00 €
Workshop "Le signalement : état des lieux des	4 A/R Paris-Lille x 125 € 2 A/R Bruxelles-Lille x 125 €	Mission - frais de déplacement	750,00€	
connaissances", juin 2023, organisé à la MESHS ou à l'IRHiS				
organise and mesons of a little	8 déjeuners x 20 € (traiteur)	Prestation de restauration	160,00€	
	1 café d'accueil pour 8 personnes		40,00€	
		Total action	950,00 €	- €
Journée d'études "Revisiter 1968 par le signalement", mai 2024, organisé à la MESHS ou à l'IRHiS	6 A/R Paris-Lille x 125 €  1 A/R Bruxelles-Lille x 125 €	Mission - frais de déplacement		1 125,00 €
	A/R pour 2 participants extérieurs sollicités pour la JE X 125 €	Total action	- €	1 125 00 0
Analyse decumentaire	Achat d'auvrages pésassaires à la desumentation sur le projet		250,00 €	1 125,00 € 250,00 €
Analyse documentaire	Achat d'ouvrages nécessaires à la documentation sur le projet	Documentation Total action	250,00 €	250,00 €
		Total	5 681,20 €	1 625,00 €
		Total	3 001,20 €	1 020,00

Total général Dépenses imputées MESHS 7 306,20 €

#### Le cas échéant :

Votre projet : Co-financements des laboratoires					
	votre project. co-jinuncements des laborato		2023	2024	
Action (organisation de journée d'étude, séminaire, colloque, analyse documentaire, enquête de terrain, constitution de base de données, travail en archives, etc)	Description des besoins	Nature de la Dépense (missions, prestations, restauration, documentation, Logiciel < 1000€ HT, vacations)	montant TTC	montant TTC	
Journée d'études "Revisiter 1968 par le signalement", mai	1 déjeuner x 10 personnes x 20 €			200,00€	
2024, organisé à la MESHS ou à l'IRHiS, co-financement	1 dîner x 10 personnes x 35 €			350,00€	
IRHIS	1 café d'accueil			50,00€	
		Total action	- €	600,00€	
Table-ronde Psychiatrie et police, mars 2024, organisé à la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale des Hauts-de-France	La table-ronde organisée en collaboration avec la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et en santé mentale des Hauts-de-France ne nécessitera pas de frais de déplacement (participation des membres lillois de l'équipe uniquement). Les éventuels frais de prestation (café, etc.) pourront être pris en charge par la Fédération.				
		Total action	- €	- €	
		Total	- €	600,00 €	

Total général co-financements Labos 600,00 €

TOTAL GÉNÉRAL DU PROJET	7 906,20 €